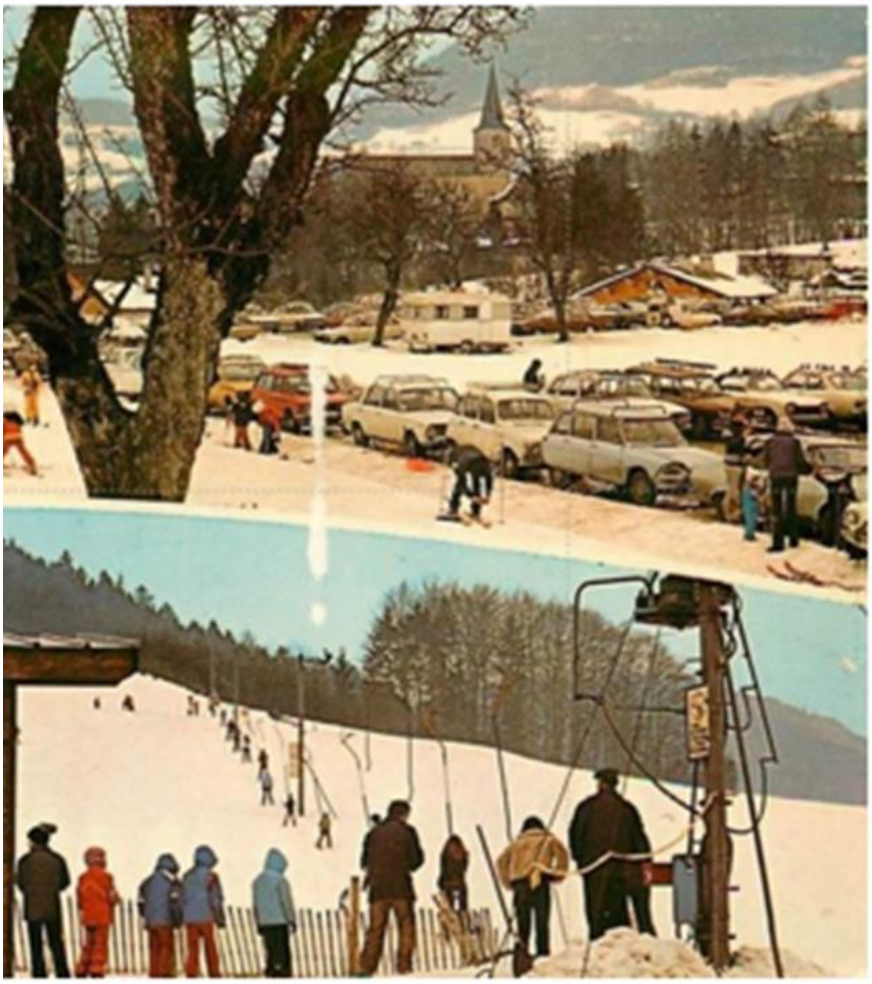

60 ans des Habères

1971 - Naissance du Foyer des Moises

LES HABERES
DEPUIS 1964
ALT.1600M

HABERE POCHE

4 Sociétés sportives,

4 communes du Chablais

Le foyer de ski de fond des Moises est né !

Voilà, c'est fait ! Et bien fait. Lors d'une assemblée constituante à la mairie de Thonon, au siège de l'O.M.S., 4 sociétés sportives thononaises : le C.A.F., les Amis de la Nature, le Ski- Club et la Maison des Jeunes et 4 communes : Thonon, Draillant, Cervens et Habère-Poche, avec l'aide de la Jeunesse et des Sports, ont décidé d'un commun accord de créer le Foyer de Ski de Fond des Moises dont les statuts viennent d'être déposés à la sous-préfecture et dont le seul but est de permettre aux jeunes une initiation à la pratique du ski de fond. Le siège est à Thonon, salle de l'O.M.S. à l'hôtel de ville comprendra des membres actifs licenciés F.F.S. et des usagers, mais seuls les premiers pourront être associés à la direction du Foyer.

C'est là le résultat d'une action menée en faveur du ski de fond par les Nouguès, Turlier, Le Breton, Lemoine, François Braize à Bernex et déjà, l'hiver dernier, sur le Plateau des Moises. Rappelons le stage de formation de 33 jeunes coureurs sous l'égide de la Fédération et le stage d'initiation de 14 instituteurs.

Deux chalets

Le Plateau des Moises, à 15 minutes de Thonon, convient parfaitement au ski de fond. De part et d'autre des itinéraires aménagés, y compris en forêt, sur 10 km et qui le seront sur 50, deux centres d'accueil ont été prévus.

Le premier, au col de Cou, installé dans l'ancien stand de tir des Montagnes du Chablais, loué pour 13 F. l'an, a été aménagé par la ville de Thonon : plafond et parois doubles, chauffage au mazout installé. Là seront stockées les paires de ski dont 25 sont offertes par la Fédération, 10 par la Jeunesse et, les Sports, 20 par le CAF dont 10 mises à la disposition de l'enfance inadaptée, plus celles que les communes vont offrir. Le second chalet, au col des Moises, est en construction. Sur un socle de béton coulé par la ville de Thonon, la commune de Draillant, va édifier un bâtiment de 4 m. sur 8 qui sera également chauffé avec salles de déshabillage et de fartage. Devant sera aménagé un parking pour une vingtaine de voitures et deux cars, avec tourne- bride.

Le déneigement sera assuré par les communes et les Ponts et Chaussées. M. Turlier a été nommé directeur du Foyer, responsable des installations et de leur bon fonctionnement. La première neige étant tombée, l'entraînement va pouvoir commencer. Avis aux amateurs.

Le comité et le bureau ont été composés comme suit : président, M. Mermier Jacques, de Thonon ; vice-président, Lemoine Pierre, Marin ; secrétaire trésorier, Mlle Garin Colette, Thonon; assesseurs, Miles Jérome et Girod et MM. Le Breton, Braise, Urquizar, Hyvernat, Vaudaux, Thomé, Moynat, Forel, Turlier, Trabichet, Currivand, Mamet, Mouton, Mortier, Degenève, Millet, Diot, Di Barbara, Droz, Ravex, Dion.

L'ASSOCIATION POUR LE FOYER DE FOND DES MOISES EST OFFICIELLEMENT NEE

Il y a un mois, sous le titre: Aide-toi le ciel t'aidera l'important travail bénévole entrepris par les sportifs chablaisiens va permettre l'ouverture officielle d'un centre de ski de fond au col des Moises : nous avons consacré quelques lignes à l'œuvre de longue haleine qui se déroulait alors dans ce secteur ; là, depuis plusieurs hivers, la pratique du ski de fond a prospéré d'une façon remarquable, à tel point que de nombreuses bonnes volontés avaient décidé (bénévolement répétons- le) d'améliorer les conditions dans lesquelles se déroulent les séances de fond.

L'idée a suivi son chemin ; elle a gagné ceux qui n'osaient pas encore se décider, puis, tout dernièrement, après des contacts préliminaires entre les associations et groupements sportifs, une importante réunion a groupé les représentants des clubs ayant leurs activités axées sur la montagne (C.A.F., A.N., Ski-Club,) et des représentants municipalités de Draillant, d'Habère-Poche, Thonon, Evian. A l'issue de cette réunion, naquit officiellement « L'Association pour le foyer de fond des Moises ». Le président désigné est M. Jacques Mermier, ingénieur subdivisionnaire à Thonon, le vice-président M. Lemoine (S.C.T.) cheville-ouvrière de l'aménagements des circuits, la secrétaire, Mile Colette Garin (C.AF). Le comité comprend 27 membres !

Le ski de fond, c'est l'affaire de tous. De nombreux Sportifs de toute la région suivent avec M. Jacques MERMIER (Thonon) en est le président attention la mise en place des installations qui offriront l'hiver venu des possibilités de confort indispensables. Au col des Moises, un socle en béton est en place ;

dans quelques jours, il supportera un cabanon, pendant que, à quelques mètres de là sera tracée une boucle de dégagement pour les voitures. Celles-ci auront à leur disposition un parking le long de la route.

Tout ceci a été rendu possible grâce à l'appui bienveillant des communes Draillant, d'Habère-Poche et de Thonon. Cette dernière a fait mettre en place le tout-venant, mais, à pris en charge, à quelques centaines de mètres des Moises, l'aménagement intérieur de l'ancien stand de tir des Montagnes du Chablais, au col de Cou. Un poêle à mazout est installé, les murs sont recouverts d'isorel mou, le plafond est pourvu d'une poutraison solide.

Cette heureuse conjugaison des efforts de tous donne donc d'heureux résultats. En peu de temps, le ski de fond s'est lancé vigoureusement parmi les rangs des centaines de skieurs amateurs. Après un démarrage lent en 1966-67, cette discipline nordique, à Bernex et aux Moises, a conquis ceux qui la goutèrent. Le CAF section Léman, toujours prêt à promouvoir ce qui touche à la montagne, attribua voici quelque temps dix équipements complets au futur foyer, pendant que la fédération en accordait 25 et que la ville de Thonon offrait 10 paires de chaussures. La fédération de ski de fond, devant le courage déployé par tous, envisage d'ailleurs de participer plus activement encore au fonctionnement du foyer des Moises, en prenant en charge un animateur saisonnier.

Faut-il rappeler aussi l'action de ceux qui œuvrent dans l'ombre, avec efficacité et discrétion. MM. Nougues délégué de la jeunesse et des sports pour l'arrondissement de Thonon, et Georges Turlier, (actuellement en stage à Orange envoyé par les services J. et S.), Me Thome (président du C.A.F.), Paul Blanc Lemoine (S.C T.) les jeunes gens de la vallée verte... L'an dernier, le chiffre des participations atteint 1 500, tant à Bernex qu'aux Moises. Cette année, il doit être largement dépassé, car nombreux seront les enfants d'âge scolaire à fréquenter le foyer de Fond.

L'association du Bas-Chablais, à elle seule, constitue un important réservoir de futurs fondeurs. Enfin, cet aménagement du secteur du col des Moises et du col de Cou pourrait fort bien être poursuivi pour créer un stade de plein air, avec sentiers de randonnées, promenades à cheval, etc... L'idée a déjà été évoquée n'est pas impossible qu'elle puisse être réalisée.

Au col de Cou l'ancien stand de la société de tir des montagnes du Chablais a été aménagé par la ville de Thonon. Il servira pour le ski de fond (vestiaire, etc) mais aussi pour les scolaires s'adonnant au ski de piste dans les environs

Fondue au sommet pour la réception des travaux du foyer de ski de fond des Moises

Une rencontre au sommet (du col de Cou), fondue à l'appui et ambiance chalet en supplément, aura marqué la réception des travaux du foyer de ski de fond des Moises, sur le plateau du même nom (ce soir-là enneigé et éclairé par une lune bleutée).

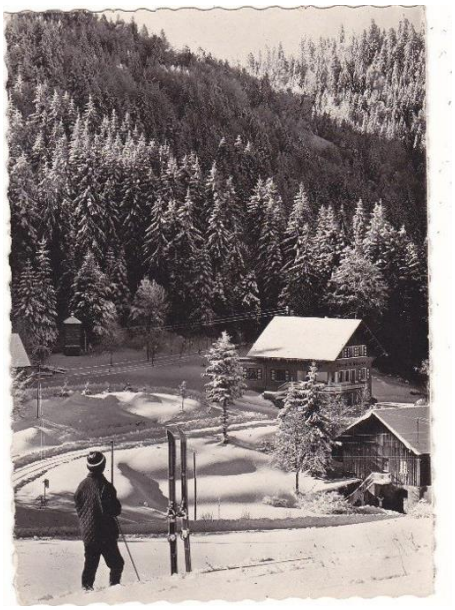

Nous renonçons à citer des noms. Il suffit de savoir que le conseil municipal de Thonon et celui d'Habère-Poche, maires en tête, sympathisaient derechef, que les artisans de cette réalisation assemblée planche par planche, faisaient corps autour de Jacques Mermier, chef des services techniques de la ville de Thonon et de Georges Turlier, le directeur au sourire enjoleur, que Monsieur Schmitt, secrétaire général de la mairie de Thonon, fraternisait avec Mme Rachel Collet, secrétaire d'Habère-Poche, que le vicaire de la paroisse Notre-Dame de Lourdes de Thonon avait quelque peine à reconnaître sa chapelle, que les deux aubergistes du coin, Robert Pomel, et Louis Mamet avaient rivalisé d'ardeur pour préparer un savoureux repas campagnard, ouvert au champagne (d'Habère-Poche) et fermé au champagne (de Thonon) en citant pour mémoire la « descente » dans les caves de Mamet et de Deglon pour savourer des « chèvres » mousseuses à souhait.

Des trois discours (Pianta, Boinet, Bouvier) dont celui du maire député qui dura 37’53’’ ne retenons (si possible) que l'essentiel.

Le foyer de ski de fond des Moises sera géré par une com mission mixte, interdéparte mentale Thonon - Habère-Poche, le directeur unique en sera M. Georges Turlier (souvent cité et longuement applaudi) et Thonon, en cadeau, vient de débloquer 50.000 F pour la route des Moises et l'aménagement d'un parking !

Sur ce, les participants sont allés se coucher « très tôt », tandis que, depuis, des centaines d'amateurs de ski de fond ont déjà été accueillis au foyer autour de la grande cheminée dressée par deux bons compagnon, MM. Berthet et Jacquier.

Le plateau des Moises est situé en haut de la Vallée Verte, en grande partie sur la commune d'Habère-Poche. Depuis très longtemps, les écoliers du Bas Chablais profitent l'hiver des divers aménagements du plateau pour venir faire leurs premiers pas sur des skis nordiques. Dès 1974, était construit un foyer de fond, (sous l'impulsion de Georges Turlier, aujourd'hui président d'honneur). Il est géré par la ville de Thonon, qui le met à la disposition des différentes écoles primaires et maternelles de la ville et des communes avoisinantes (toutes sont parties prenantes dans la vie du foyer), ainsi qu'aux associations de quartiers qui en tont la demande. Le président, Didier Buquin, a pris la succession de Jacques Pittet il y a un an et demi, après les élections municipales.

Le foyer est maintenant ouvert tous les jours, été comme hiver. Christian Hermann, directeur et gérant du foyer, a largement de quoi s'occuper durant la saison hivernale. Il est d'ailleurs aidé cette année par deux employés, Alain Bouvet et Patrick Amat. Ils ont en charge le matériel de ski et les chaussures, l'entretien des pistes et leur balisage (un Ratrac est là pour remettre en forme les pistes chaque jour), la mise en place d'ateliers destinés à l'apprentissage du ski aux enfants, la réception des skieurs de passage et la vente des cartes d'accès au domaine. Christian Hermann et ses collègues sont toujours prêts à trouver chaussures et skis aux pieds des écoliers de passage.

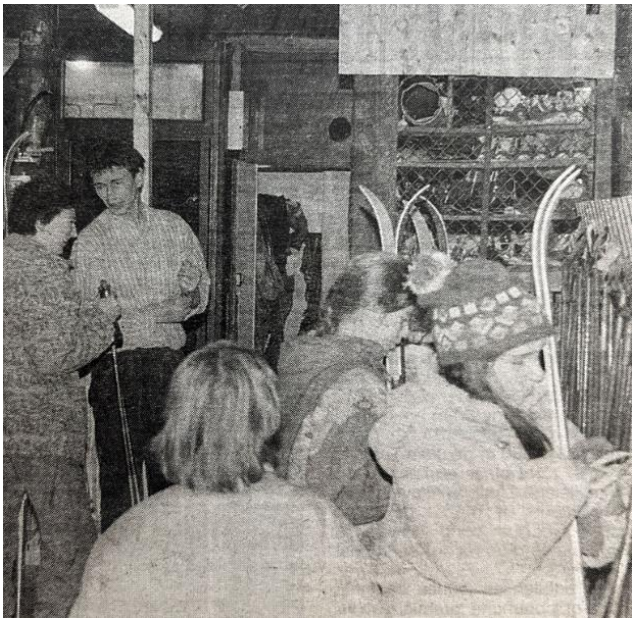

Deux pistes de 6 km et une de 4 km sont mises à disposition des fondeurs, et l'on peut accéder au domaine du col du Feu. On peut également rejoindre en empruntant "le balcon du Léman", les communes de Saxel et de Burdignin.

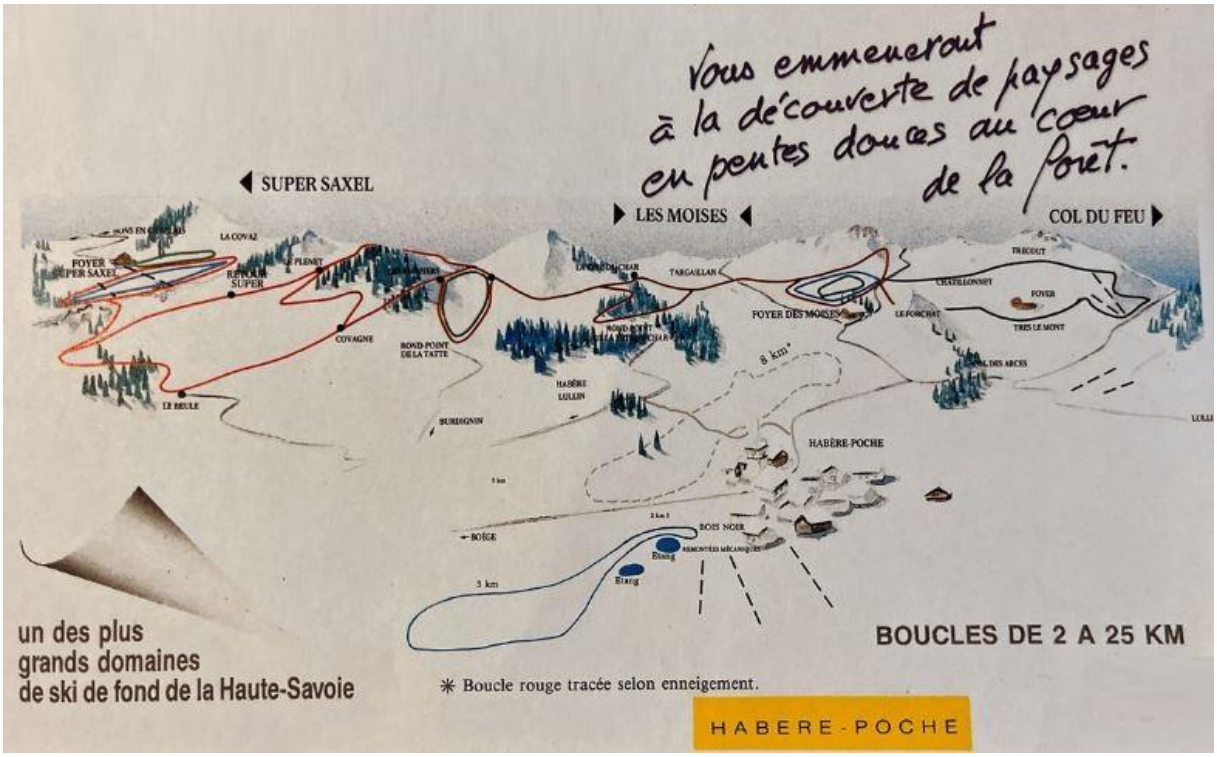

La location du matériel est assurée sur place, et de gros efforts de modernisation ont été entrepris cette année. Pour l'été, le foyer a investi dans 32 VTT, qui peuvent être loués sur place. Cette nouvelle activité attire un public jeune et familial. Pour le président, l'activité VTT lancée l'année dernière est positive, et elle sera renouvelée cette année : « On reconduit et on consolide l'existant, la montée en charge se fera progressivement ». Il y aurait encore beaucoup à dire sur le foyer des Moises et ses activites, mais le plus simple est certainement d'aller voir directement sur place. L'accueil y est toujours agreable et convivial, été comme hiver.